

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Para athlétisme indoor adapté



**5 ET 6
FÉVRIER
2027**

SAINT BRIEUC - CÔTES D'ARMOR
HALLE MARYVONNE DUPUREUR

Infos et inscriptions : www.cdsa22.com

Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Saint-Brieuc

Venir à la Halle Maryvonne Dupureur à Saint-Brieuc

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Inscription

Fiche association

Demande(s) de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



Chers clubs, chers sportifs, chers encadrants,

C'est avec une immense joie et une grande fierté que nous vous souhaitons la bienvenue à l'occasion de la **première édition du Championnat de France de Para Athlétisme Indoor Adapté le 5 et 6 février 2027**, qui se déroulera dans la **Halle Maryvonne Dupureur à Saint-Brieuc**.

Cette première édition représente une étape importante pour notre discipline et pour l'ensemble du mouvement Sport Adapté. Elle est le fruit d'une volonté commune : **permettre à chaque sportif de vivre pleinement sa passion, de se dépasser, de partager son talent et de goûter aux émotions d'un championnat de France**.

Accueillir cette compétition à Saint-Brieuc, dans les Côtes d'Armor, est pour nous un véritable honneur. Nous souhaitons faire de cet événement bien plus qu'une simple compétition sportive : **un moment de rencontres, de partage, de convivialité et de célébration des valeurs qui nous rassemblent**.

À travers ce championnat, nous voulons mettre à l'honneur les sportifs, leur engagement, leurs progrès et leur détermination. Chaque performance, qu'elle soit synonyme de podium, de record personnel ou simplement de dépassement de soi, mérite d'être célébrée. Nous espérons que cette première édition sera le début d'une belle histoire et qu'elle laissera à chacun **des souvenirs sportifs et humains inoubliables**.

Nous sommes heureux de vous accueillir pour la toute première page de l'histoire du **Championnat de France de Para Athlétisme Indoor Adapté**.

Françoise LE ROUX
Présidente du COL

Bienvenue à Saint-Brieuc

Avec près de 45 000 habitants, Saint-Brieuc est la préfecture des Côtes-d'Armor et l'un des principaux pôles urbains de Bretagne. Idéalement située entre Rennes et Brest, la ville bénéficie d'une situation privilégiée et d'un accès facilité grâce notamment à la ligne TGV qui la relie à Paris.

La Baie de Saint-Brieuc, qui s'étend sur près de 800 km² à marée basse, constitue l'un des grands trésors naturels du territoire. Elle est connue pour l'amplitude exceptionnelle de ses marées et abrite une réserve naturelle nationale de 1 140 hectares, qui accueille chaque année des dizaines de milliers d'oiseaux migrateurs.

La mer occupe naturellement une place importante dans l'identité briochine. La coquille Saint-Jacques, véritable emblème gastronomique de la baie, y tient une place de choix. Elle côtoie les moules de bouchot, poissons et fruits de mer, sans oublier les incontournables spécialités bretonnes que sont les crêpes et les galettes.

Mais Saint-Brieuc est également une ville dynamique, culturelle et sportive, attachée aux valeurs de partage, de solidarité et d'ouverture. L'accueil de ce Championnat de France de para athlétisme indoor adapté s'inscrit pleinement dans cette volonté de faire du sport un espace de rencontre, de performance et d'inclusion.



Venir à SAINT-BRIEUC



Halle Maryvone DUPUREUR

67, rue Théodule Ribot
22000 SAINT-BRIEUC



En voiture

En arrivant de l'est de Saint Briec

- Par la N12 : Prenez la voie express N12 en direction de Saint-Brieuc.
- Sortie de la voie express : Sortez de la N12 pour rejoindre les axes d'entrée est/centre de Saint-Brieuc (via la rocade ou les boulevards périphériques selon les conditions de circulation).
- Direction le complexe Hélène Boucher : Suivez les indications vers le quartier des Villages / secteur Brézillet ou centre-ville, puis rejoignez la rue Théodule Ribot.
- Arrivée et stationnement : La halle se trouve au sein du complexe sportif Hélène-Boucher. Vous trouverez un parking gratuit de 88 places directement accessible par la rue Théodule Ribot

En arrivant de l'ouest :

- Sortez de la N12 au niveau des échangeurs de l'ouest de l'agglomération (suivez les indications vers Saint-Brieuc / Plérin ou le centre).
- Rejoignez les axes en direction du complexe sportif Hélène Boucher.
- Engagez-vous sur la rue Théodule Ribot

En train/TGV

- Gare de Saint-Brieuc
- A 10min de Langueux

En avion

- Aéroport de Rennes, puis voiture

Comité d'organisation local

Présidente du COL
Madame Françoise LE ROUX
Présidente du CDSA 22

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Bernadette BILLAUD
Secrétaire général	Kévin LOZACH
Commission Coordination / Logistique	Sabrina ANDRE
Commission Sportive	Kévin LOZACH
Commission Médicale	Bernadette BILLAUD
Commission Restauration	Bernadette BILLAUD
Commission Partenariats	Aurélien GERARD
Commission Hébergement	Véronique VIESTE
Commission Communication	Aurélien GERARD
Commission Bénévolat	Sabrina ANDRE
Commission Animation	Héloïse MARTIN
Commission Développement Durable	Françoise LE ROUX
Cadre technique national para athlétisme indoor adapté	Hervé DEWAELE Herve.Dewaele@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale du para athlétisme indoor adapté	Daniel AVIGNON davignon16@gmail.com



**COL France para Athlétisme indoor adapté
2027**

ANDRE Sabrina

Maison départementale des sports
18, rue Pierre de Coubertin
22440 PLOUFRAGAN
02 96 76 25 32 / 07 77 84 59 24
colcfathleindoor2027@gmail.com

Programme prévisionnel

Peut-être modifié en fonction des inscriptions

Mercredi 3 février 2027

18h00 – 19h00

Réunion des entraîneurs - **Visioconférence**

Vendredi 5 février 2027

11h00 - 15h00

Accueil des délégations - **Halle Maryvonne DUPUREUR**

15h30 – 16h00

Cérémonie d'ouverture - **Halle Maryvonne DUPUREUR**

16h30 - 19h15

Début des épreuves - **Halle Maryvonne DUPUREUR**

A partir de 19h00 - 21h00

Repas + **Halle Maryvonne DUPUREUR**

Samedi 6 février 2027

09h00 - 11h30

Épreuves - **Halle Maryvonne DUPUREUR**

11h30 - 13h30

Repas - **Halle Maryvonne DUPUREUR**

13h30 - 18h30

Épreuves - **Halle Maryvonne DUPUREUR**

20h00 - 23h00

Repas de gala - **Salle Grand Pré à Langueux (à confirmer)**

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 18 décembre 2026

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 5 février 2027
Entre 11h et 15h
Halle Maryvonne DUPUREUR
67, rue Théodule Ribot
22000 SAINT-BRIEUC**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'athlétisme en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Pas de modification d'épreuves le jour de l'accueil des délégations.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Restauration	Date	Horaires	Lieu (adresse + code postal)
Repas du Vendredi soir	5 février 2027	De 19h00 jusqu'à 21h00	Halle Maryvonne DUPUREUR
Repas du samedi midi	6 février 2027	De 11h30 jusqu'à 14h00	Halle Maryvonne DUPUREUR
Soirée de gala	6 février 2027	De 20h00 jusqu'à 23h00	

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France **para athlétisme indoor adapté**.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Dopage

Un lieu sera consacré pour l'anti-dopage dans la Halle Maryvonne DUPUREUR. Un fléchage spécifique guidera les personnes.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para athlétisme indoor adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para athlétisme adapté**

Modalités d'inscription

Depuis la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France **para athlétisme indoor adapté** relève du règlement **athlétisme** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France para athlétisme indoor adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2026-2027 avec mention de la classe.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur le formulaire d'inscription en ligne.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA (inscription encadrant/accompagnateur) auront une accréditation et pourront accéder aux zones techniques.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

Avoir participé à un championnat départemental, régional ou national FFSA INDOOR OU OUTDOOR après 1^{er} mars 2026, en mentionnant la date, le lieu et le résultat de la qualification.

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 15 du dossier).

Le référent en charge de la partie informatique – Jean-Claude HERRY herry.jc@gmail.com doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 18 décembre 2026**. Au-delà de cette date le

comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du fichier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a le devoir de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Inscription

Inscription via le fichier d'engagement EXCEL

1. Cliquer sur le lien pour le télécharger (Fichier -> Télécharger -> Excel -> Cliquer sur le fichier téléchargé -> Activer les modifications)
2. Remplir le fichier puis l'envoyer à sa ligue pour signature (validation)
3. L'association doit renvoyer le fichier Excel signé par la ligue à l'organisateur à l'adresse mail suivante : colcfathleindoor2027@gmail.com
4. Régler l'inscription (RIB / IBAN page 14)

Le fichier d'inscription est composé de trois onglets :

- **Information association** (Nom association, numéro affiliation, région, information responsable du groupe présent lors de la compétition (prénom, nom, numéro de licence, téléphone, mail) + **et sportifs** (Prénom, nom, numéro de licence, date de naissance, sexe, classe, catégorie, Epreuve, Performance, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information encadrant(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, fonction, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information tarif** : (informations de facturation, formules de restauration choisies).

➔ Lien du Fichier Excel :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1okQffMvuKxKp1Wha1T4sy0G2vQjz8D-v/edit?usp=sharing&oid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true>

Les inscriptions seront clôturées le 18 décembre 2026, dernier délai.

Si votre qualification se déroule après la date de clôture, il faudra réaliser l'inscription et indiquer la date et le lieu de qualification pour chaque sportif. Une vérification sera ensuite réalisée par l'organisateur les jours qui suivent la date de qualification.

Contrôle des engagements

Lien pour télécharger le contrôle des engagements, les horaires prévisionnels et les résultats du CF para Athlétisme indoor adapté : <http://france-indoor-2027.engagements.fr/>

Pour toute question ou en cas de problèmes, vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : colcfathleindoor2027@gmail.com

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 18 décembre 2026, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para athlétisme indoor adapté** – Daniel AVIGNON – et le Cadre technique national de la discipline – **Hervé DEWAELE** – est programmée le :

Mercredi 3 février à 18h00

En visioconférence

Lien envoyé quelques jours avant aux délégations à jour des inscriptions.

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **Daniel Avignon : davignon16@gmail.com**.

Échauffement et compétition

Un anneau d'échauffement (260 m) sera à disposition des athlètes pendant la durée du championnat. Accès à l'espace d'échauffement 45 min avant l'épreuve et jusqu'à 10 min après l'épreuve.

Le sportif pourra être accompagné d'un encadrant accrédité.

Catégories d'âge

Catégories	U21	Séniors	Vétérans 1	Vétérans 2
2025- 2026	2008-2006	2005-1985	1977-1986	1941-1976

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé.

Comme indiqué dans les règlements généraux de la FFSA, « Un surclassement est possible dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure, sur présentation d'un certificat médical délivré par un médecin ».

Nouvelle Classification DE :

Rappel des définitions des 4 classes :

AB	BC
Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est a minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples. <i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i>	Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable a minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action
CD	DE
Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable a minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.	Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.



FICHE INFORMATIVE ASSOCIATION

*Cette fiche informative n'est pas à remplir, toutes les inscriptions ont lieu via le fichier Excel [à télécharger](#) : [lien du fichier](#)
Retrouver ci-dessous les informations bancaires.*

PRESTATION	PRIX/PERS.
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35€ OBLIGATOIRE
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15€
Repas du vendredi soir	15 €
Repas du samedi midi	15 €
Repas de gala du samedi soir	18 €

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

- Par virement bancaire (RIB Ci-dessous) : **Indiquer le nom de l'association et numéro d'affiliation**
Ou
- chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 22**

CREDIT AGRICOLE DES CÔTES D'ARMOR

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	12206	04700	56044450629	26
IBAN ETRANGER	FR76 1220 6047 0056 0444 5062 926			BIC AGRIFRPP822
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
CESSON (04700)	CTE DEP SPORT ADAPTE COTES ARMOR MAISON DES SPORTS 18 RUE PIERRE DE COUBERTIN 22440 PLOUFRAGAN			
Tél : 0296585564				

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Daniel AVIGNON davignon16@gmail.com.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para athlétisme indoor adapté** pour le motif suivant :

- ☐ Absence de compétition qualificative après le 1^{er} mars 2026
- ☐ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- ☐ Autre motif

Numéro de licence du Sportif :

Numéro de téléphone du représentant de l'association :

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

Favorable
Réservé

Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du formulaire d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Sabrina ANDRE – COL France Para Athlétisme Indoor Adapté 2027

Maison départementale des Sports

18, rue Pierre de Coubertin - 22440 PLOUFRAGAN

07.77.84.59.24- colcfathleindoor2027@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 18 décembre 2026 dernier délai :

- ☐ Remplir le fichier Excel : [lien du fichier](#)
- ☐ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque ou virement)

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

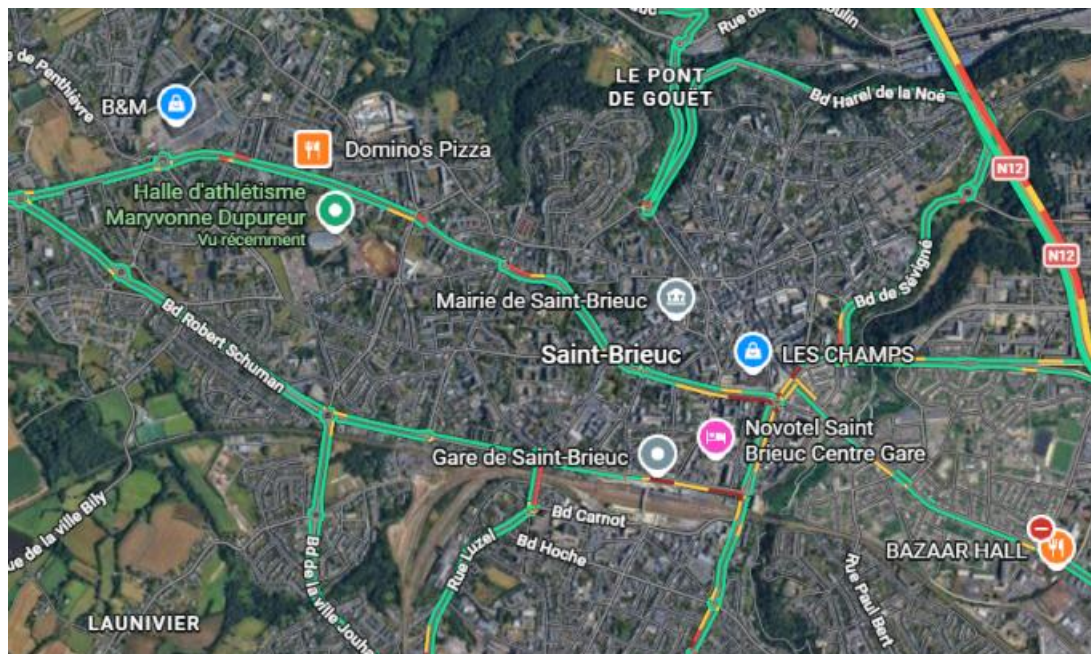
- ☐ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ☐ La licence compétitive en cours de validité
- ☐ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ☐ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Hôtels

- **LES VOISINS****

33, rue de Beaucemaire- 22440 Ploufragan
Tél : 02-96-78-05-60
mail : accueil.beaucemaine@les-voisins.fr
Site internet : <http://www.les-voisins.fr/>
Nombre de lits disponibles (à date) : 43 lits disponibles (35 chambres)
🏠 Entre 70€ à 90€ / nuit 🍽️ : 12€ / personne
Dîner en buffet : 20€ / personne

- **PREMIERE CLASSE***

14, rue Alain Colas - 22950 Trégueux
Tél : 02.96.33.41.60
Mail : lstbrieuc@premiereclasse.fr
72 chambres
🏠 de 48€ à 58€ 🍽️ : 7, 80€

- **KYRIAD DIRECT ****

52, rue Gué Lambert - 22950 Trégueux
Tél: 02.96.78.17.37
Mail : tregueux@kyriadirect.fr
49 chambres
🏠 de 49 € à 90 € Studios 55 € à 110 € 🍽️ : 11,90 €

- **B&B****

5 & 7, rue Alain Colas - 22950 Trégueux
Tél : 08.92.78.80.93
Mail : bb_4145@hotelbb.com
60 chambres
Tarifs préférentiels 55 € >10 chambres< 20 chambres
52 € > 20 chambres
🏠 de 59 € à 80€ 🍽️ : 8,50 € à 10 €

- **L'ESKEMM *****

3, avenue Pierre Mendès France - 22950 Trégueux.
Tél : 02.96.78.44.55
Mail : contact@leskemm.fr
44 chambres
🏠 de 79€ à 99€ 🍽️ : Petit déjeuner 15€
Label Eco-responsable

- **QUICK PALACE**

2, rue Alain Colas - 22950 Trégueux

Tél : 02.96.52.21.10

Mail : saintbrieuc@quick-palace.com

33 chambres

 de 48 € à 60 €  : 8€

Autres hébergements

- **Auberge de Jeunesse**

Rue de la Ville Guyomard - 22000 Saint-Brieuc

Tél : 02.96.78.70.70

Mail : saint-brieuc@hifrance.org

100 lits chambre 2/5 personnes

 de 27, 20€ à 29,30€ 6 chambres

Restauration possible

- **Centre technique de Bretagne Henri Guérin (centre multisport)**

5 allée du Haut Champ 22440 Ploufragan

Tél : 02.96.76.05.35

Mail : sylvain.reminiac@ctbretagne.fr

54 chambres

 Tarifs selon la période et le nombre de personnes (2 à 300 pers)



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux



Côtes d'Armor
le Département

